Motion Adoptée à l'unanimité des 200 collègues présents en RIS du Snudi FO 93 le 17 septembre 2025.

NON à cette gestion automatisée et délétère du remplacement. Rassemblement Jeudi 25 septembre devant la DSDEN à 17h30.

Nous, enseignants titulaires remplaçants (TR) syndiqués et non-syndiqués, réunis avec le Snudi FO 93 en Réunion d'Informations Syndicales, constatons et dénonçons la mise en place d'un système de remplacement automatisé, profondément déshumanisant et intrusif. Ce dispositif provoque la désorganisation totale du remplacement. **Ces changements ont été effectués sans aucune information préalable, aucune information n'a été communiquée aux principaux concernés.**

Ce dispositif **missionne les TR par SMS sur leur téléphone personnel, ce qui n'est pas réglementaire**, et ce, sans aucune autorisation de leur part. Cela conduit à :

- Des affectations éloignées, imprévisibles et sans considération pour l'école de rattachement ou les vœux géographiques ;
- Une multiplication des déplacements quotidiens entraînant fatigue et désorganisation familiale ;
- Une dégradation des conditions de travail et d'exercice qui affecte aussi bien les enseignants que les élèves.

Les TR refusent d'être traités comme de simples variables d'ajustement, des pions bafoués dans leur professionnalisme et privés d'une gestion juste et humaine de leur mission !

Nous dénonçons également l'organisation chaotique du remplacement des enseignants en formation REP+, résultat de la suppression des brigades REP+, en massant les formations en début et fin d'année pour faire des économies au lieu de recruter des remplaçants à hauteur des besoins.

Qui plus est, lors du webinaire organisé dans le cadre de la suppression des postes de BD REP+, la cheffe de la gestion financière avait remis en cause le niveau de rémunération des futurs TR de formation REP+, affirmant la proratisation de la prime REP+, ce qui ne correspond pas au droit.

Nous dénonçons fermement cette remise en cause alors même que le travail accompli demeure strictement identique ! Il est intolérable que l'Administration ose envisager une baisse de

traitement alors que les missions restent les mêmes ! Nous n'acceptons pas que notre engagement et notre professionnalisme soient méprisés au nom d'économies budgétaires ! Cette logique vise à faire toujours plus avec moins, à dévaloriser notre métier et à fragiliser nos conditions de travail et de vie !

Les TR de formations REP+ dénoncent :

- Une constitution de groupes de TR dont certains sont contraints à des trajets interminables dans tout le département,
- Des notifications de suppléances (SMS et webmel) en contradiction avec les remplacements donnés par les coordonnateurs,
- Une mise en grande difficulté des collègues TR, notamment ceux bénéficiant d'une RQTH ou dans une situation médicale difficile qui se retrouvent confrontés à de nombreuses difficultés administratives pour avoir accès à la médecine de prévention.
- La prime REP+ au prorata alors que les remplacements de formation s'effectuent à temps plein en REP+ !
- La recherche systématique d'économies pour priver les remplaçants de leurs indemnités.
- L'absence de règles précises et objectives pour les missions.
- Le manque d'informations pour tous les collègues, titulaires et remplaçants.
- Le manque d'informations de tous les collègues provoquant des tensions.

Ces décisions brutales, prises sans aucune concertation, conduisent à une situation inhumaine et inacceptable. Les TR affectés à ces missions feront le même travail que les anciens BD REP+ pour être payés moins et pour certains se déplacer plus! Trop c'est trop !

Le Snudi FO et les TR de Seine-Saint-Denis exigent :

- Le respect des écoles de rattachement et des vœux géographiques,
- L'arrêt immédiat du pilotage automatisé et déshumanisé des remplacements avec des mails et SMS sans possibilité de répondre. Rétablissement du lien humain avec les coordonnateurs.
- L'arrêt immédiat des notifications de suppléances reçus par SMS qui polluent nos téléphones personnels et l'arrêt des appels émanant des directions d'écoles.
- Une gestion transparente, équitable et respectueuse des affectations et des vœux pédagogiques,
- Des conditions de travail dignes pour tous les titulaires remplaçants,
- Le maintien intégral de la prime REP+ pour les TR assurant les remplacements de formation REP+.
- L'application du principe fondamental : À travail égal, salaire égal !
- L'envoi des tableaux de remplacements aux collègues, pour leur permettre de s'organiser.

- Le rétablissement des brigades spécialisées (ASH, Constellations, REP+...)

Les TR, unis et solidaires, affirment qu'ils n'accepteront pas de travailler à moindre coût ! Il s'agit d'ouvrir tous les postes nécessaires et non de désorganiser la formation et le remplacement pour faire des économies.

En conséquence l'Assemblée Générale des 200 PE TR réunis avec le Snudi FO 93 appellent leurs collègues à se rassembler devant la DSDEN le jeudi 25 septembre à 17h 30 pour être reçus en délégation par la DASEN, afin d'obtenir satisfaction sur toutes leurs revendications.

NB :

Rappelons que le TA de Montreuil avait reconnu en 2023 que les TR pouvaient percevoir l'indemnité de sujétions régie par le décret n° 2015-1087 du 28 août 2015" dans les conditions suivantes :

- "[…] *du premier jour inclus au dernier jour inclus de la période de remplacement fixée par l'arrêté d'affectation* […]" c'est-à-dire le paiement de la prime, week-end compris !
- "[…] *quel que soit le nombre d'heures accompli dans une journée de remplacement* […]" autrement dit pour l'intégralité de la journée malgré un remplacement d'une demi-journée !
- "[…] *mais également après service fait, au titre des missions pédagogiques accomplies en-dehors des périodes de remplacement* […]" et donc le paiement de la prime si l'école de rattachement est en REP/REP+